



**Réunion du Conseil exécutif national
Le vendredi 26 février 2021
Par vidéoconférence Zoom**

PROCÈS-VERBAL

Présents : G. Phillips (*président*), J. Akins, C. Awada, N. Bois, J. Brulotte, M. Collins, S. Crawford, H. Delnick, M. English, J. King, G. Kopytko, R. Kossick, J. Lafontaine, C. Lonmo, K. Mansfield, D. Monafu, A. Nemec, A. Picotte, S. Rehman, A. Trau

Personnel : J. Courty, O. Kahriz, J. George, A. Lizotte

Absences excusées : P. Ives, A. Okladov

1. Ouverture de la séance / Présentations à tour de rôle

Le président, G. Phillips, déclare la réunion du CEN officiellement ouverte à 9 h et confirme l'atteinte du quorum.

** À ce stade de la réunion, la déclaration de principes de l'ACEP sur le harcèlement est lue à voix haute. Jennifer George est désignée en tant que personne-ressource en matière de lutte contre le harcèlement pour la réunion; les préoccupations doivent être portées à son attention par courriel.*

1.2 Adoption de l'ordre du jour de la réunion du CEN (26 février 2021)

La Fédération du travail de l'Ontario et le Congrès du travail du Canada (CTC) feront l'objet d'un nouveau point à l'ordre du jour, au point 4.6. Aucun autre ajout n'est demandé.

Résolution d'adoption de l'ordre du jour de la réunion dans sa version modifiée.

Proposée par : N. Bois

Appuyée par : A. Picotte

Abstention (1)

Vote à main levée : Résolution adoptée à l'unanimité

1.3 Examen et approbation du procès-verbal de la séance publique du CEN (29 janvier 2021)

Une erreur grammaticale mineure a été relevée et corrigée en conséquence.

Résolution d'adoption du procès-verbal modifié de la séance publique de la réunion du CEN du 29 janvier 2021.

Proposée par : A. Picotte

Appuyée par : C. Lonmo

Abstention (1)

Vote à main levée : Résolution adoptée à l'unanimité

Selon une pratique nouvellement mise en place, les absences des réunions précédentes du CEN seront lues à haute voix afin de repérer la propension à ne pas assister aux réunions. En vertu du Règlement n° 14.2, un membre du CEN peut être suspendu s'il manque trois réunions consécutives du CEN.

Mesure de suivi : le président enverra des extraits des Règlements à l'attention de P. Ives pour confirmer son intention de rester au sein du CEN.

2. Points de discussion

a) Situation concernant Revera Inc. : des renseignements généraux concernant Revera Inc., l'un des plus grands exploitants de résidences pour aînés et de foyers de soins de longue durée privés à but lucratif au Canada, sont communiqués à l'intention des nouveaux membres du CEN. La pandémie a révélé des problèmes importants en ce qui concerne la prise en charge des personnes âgées qui vivent dans ces résidences et ces foyers. Comme il s'agit d'une filiale en propriété exclusive de l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public, la société d'État qui gère les investissements des régimes de retraite de la fonction publique fédérale, on a sollicité le soutien du CEN pour sensibiliser les membres. L'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC) et l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada (IPFPC) ont lancé une campagne/pétition intitulée « Rendons Revera publique ». L'ACEP a exprimé son appui à l'initiative, et un communiqué a été publié par la suite.

On recommande que le président examine la question plus à fond. Ce dernier répond que la question a été soulevée au niveau du Comité consultatif sur la pension; toutefois, elle a essentiellement été écartée, de sorte que peu de progrès ont été réalisés sur ce plan.

b) Projet de loi C-65 (nouveau règlement sur la prévention du harcèlement et de la violence dans le lieu de travail) : ce projet de loi prévoit une nouvelle législation et de nouveaux règlements sur la prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail, en modifiant le *Code canadien du travail* pour qu'il reflète une définition plus détaillée. Le projet de loi C-65 est entré en vigueur en janvier 2021. Dans l'éventualité où une enquête serait nécessaire, elle sera effectuée par une tierce partie.

Le projet de loi C-65 vise à renforcer le cadre et à simplifier le processus permettant aux employés qui sont victimes ou témoins de toute forme de harcèlement de déposer facilement une plainte au moyen d'un mécanisme de signalement informel. Selon la taille de l'organisation, divers critères doivent être respectés de concert avec le comité des politiques. Dans l'état actuel des choses, les organisations sont en cours de réalisation pour harmoniser leurs politiques internes avec les nouveaux règlements. La mise en œuvre des politiques du Conseil du Trésor est en cours, et la collaboration avec les comités de santé et de sécurité au travail (SST) devrait avoir lieu bientôt et peut être même déjà commencer.

Mesures de suivi : le projet de loi C-65 sera ajouté à l'ordre du jour de la réunion du Conseil des dirigeants et dirigeantes des sections locales. On rédigera un communiqué pour informer les dirigeants et les dirigeantes des sections locales de la situation et pour les inciter à s'occuper rapidement de la question au niveau des sections locales et au sein des ministères.

3. Mesures de suivi

Voici l'état des mesures de suivi découlant de la dernière réunion du CEN :

- a) Appel de volontaires (*Comité des candidatures et des résolutions [CCR], sous-comité de règlement des différends [SRD] et comité de négociation collective [CNC] du Bureau du directeur parlementaire du budget [BDPB]*) : **Terminé**
- b) Préparer un vote pour des membres du CEN qui se porteront volontaires pour siéger au comité d'enquêtes auprès des membres : **Terminé**
- c) Demander un avis juridique au sujet du Règlement n° 15 : **Terminé** (*D'autres discussions ont lieu à huis clos.*)

4. Points de décision

4.1 Appel de cinq membres du CEN volontaires pour faire partie du groupe consultatif sur les locaux à bureaux : compte tenu de la mise sur pied d'un groupe de discussion sur les locaux à bureaux, le président a demandé à cinq membres du CEN de se porter volontaires pour faire partie du groupe de discussion. S. Rehman, A. Nemeč, C. Awada, M. Collins, C. Lonmo, A. Picotte, K. Mansfield et G. Kopytko ont soumis leurs noms, pour un total de huit membres.

Le CEN discute brièvement de la possibilité de limiter le nombre pour régler les problèmes éventuels liés à la logistique, aux dépenses et à la durée des réunions. On conclut qu'il est avantageux d'avoir une représentation diversifiée en choisissant huit volontaires. On envisagera également de nommer des remplaçants. Il a été noté que la participation à ce comité ne compte pas dans l'obligation des membres du CEN de participer à au moins un comité du CEN.

Mesure de suivi : J. Courty planifiera la prochaine réunion; les membres sont priés de confirmer leur présence.

4.2 Approbation des membres du Comité des finances : K. Mansfield, H. Delnick, A. Trau et J. Lafontaine ont soumis leurs noms. On propose la candidature de C. Lonmo et elle est acceptée. Les deux vice-présidents et le président sont membres par défaut de ce comité.

Résolution visant à approuver les cinq volontaires qui siégeront au Comité des finances.

Proposée par : A. Picotte

Appuyée par : C. Awada

Abstention (1)

Vote à main levée : Résolution adoptée à l'unanimité

PAUSE-SANTÉ

4.3 Approbation des délégués syndicaux pour le BDPB (Bureau du directeur parlementaire du budget) : Carleigh Malanik et Jason Stanton ont soumis leur candidature pour devenir délégués syndicaux.

Résolution visant à approuver les deux candidats à titre de délégués syndicaux.

Proposée par : H. Delnick

Appuyée par : A. Nemec

Abstention (1)

Vote à main levée : Résolution adoptée à l'unanimité

4.4 Approbation du comité de négociation collective du BDPB : il y a au total 26 membres, dont 16 sont inscrits à l'ACEP. Carleigh Malanik et Jason Stanton se sont portés volontaires pour siéger au comité de négociation collective.

Résolution visant à approuver l'appel de volontaires pour siéger au comité de négociation collective du BDPB.

Proposée par : H. Delnick

Appuyée par : A. Nemec

Abstentions (2)

Vote à main levée : Résolution adoptée à l'unanimité

Mesure de suivi : J. Courty informera les candidats de leur acceptation.

4.5 Sélection de volontaires pour les comités de l'ACEP : La session de planification stratégique ayant été reportée en raison du COVID, il est néanmoins nécessaire d'alimenter certains des comités existants au sein desquels des travaux doivent être entrepris, et de déterminer lesquels seront maintenus en place, en particulier le CSR (Comité des statuts et règlements).

Résolution visant à rétablir immédiatement le CSR en attente de la nomination des autres comités à la fin de mars 2021.

Proposée par : A. Picotte

Appuyée par : H. Delnick
Abstention (1)

Vote à main levée : Résolution adoptée à l'unanimité

On invite des membres du CEN à se porter volontaires pour siéger au CNC. H. Delnick, C. Lonmo, J. Lafontaine, K. Mansfield, A. Trau, N. Bois et A. Nemec soumettent leurs noms.

Résolution visant à approuver les sept volontaires pour siéger au CNC.

Proposée par : C. Awada

Appuyée par : M. English

Abstention (1)

Vote à main levée : Résolution adoptée à l'unanimité

Mesure de suivi : A. Lizotte organisera la première réunion pour choisir un président ou une présidente et récupérer le mandat existant le cas échéant.

Mesure de suivi : le personnel élaborera une feuille de calcul pour que les membres du CEN choisissent le comité auquel ils souhaitent se joindre.

4.6 FTO/CTC : depuis l'adhésion au Congrès du travail du Canada (CTC), la Fédération du travail de l'Ontario (FTO), qui représente 54 syndicats, a communiqué avec l'ACEP pour connaître son intérêt pour une éventuelle affiliation. Le coût de l'adhésion est de 0,63 \$ par mois par membre, ce qui représente plus de 140 000 \$ par an. On sollicite des directives de la part du CEN. L'association ne se joindra pas à d'autres fédérations du travail pour l'instant.

Commentaires : les membres du CEN discutent des avantages de l'adhésion à la FTO, et certains commentaires indiquent la nécessité d'être mieux informés avant de prendre une décision, que ce soit par l'intermédiaire d'une présentation ou d'un document écrit qui exposerait les avantages et les inconvénients. À l'inverse, on fait valoir que l'adhésion au CTC permettait de contourner les petites demandes comme celle-ci.

(Le point n° 5 de l'ordre du jour est examiné à huis clos.)

PAUSE DU DÎNER

6. Présentation sur la prochaine génération du système de ressources humaines (RH) et de paye pour la fonction publique

Shereen Miller, sous-ministre adjointe de Services partagés Canada (SPC) et membre de l'équipe chargée de la prochaine génération du système de RH et de paye pour la fonction publique (ProGen RH et paye), Anne Gorman, gestionnaire des enjeux de SPC, ainsi que la directrice générale du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT), Giselle Jean-Baptiste, se présentent et offrent une présentation PowerPoint sur la prochaine génération du système de RH et de paye. L'équipe ProGen a été transférée du SCT à SPC le 1^{er} avril 2020, et le ministère du Patrimoine canadien (PCH) a été choisi pour la première phase exploratoire du projet et pour mettre à l'essai certains systèmes. Une vue d'ensemble de l'initiative a été

décrite, avec pour objectif de tracer l'avenir du système de rémunération des RH, y compris la rémunération, et de remplacer 34 anciens systèmes de RH d'une manière modernisée qui tire parti de la technologie actuelle.

La vision consiste à élaborer une solution intégrée solide et souple en matière de RH et de paye qui répondra aux besoins actuels et futurs du gouvernement du Canada, à mettre à l'essai les solutions proposées selon les complexités des exigences relatives à la paye, à prouver la viabilité de la solution pour résoudre les problèmes organisationnels définis et à évaluer la relation de collaboration avec le fournisseur pilote(SAP). Afin d'assurer une gouvernance et une surveillance appropriées, l'équipe relèvera d'un comité consultatif externe pour appuyer le travail et les leçons tirées seront utilisées tout au long de la phase de conception.

Séance de questions et réponses :

- Un membre s'enquiert des dispositifs de protection en place dans l'éventualité où une personne serait expulsée du système et ne recevrait pas de salaire. On réitère le rôle de l'équipe ProGen RH et paye en tant que laboratoire de recherche, qui consiste à vérifier les facteurs de réussite; alors qu'aucun système n'est encore en place, tous les éléments de la planification d'urgence seront vérifiés.
- On demande dans quelle mesure cette solution d'infonuagique pourra être adaptée aux environnements syndicaux. On répond que le logiciel est configuré pour soutenir les 28 000 action de paye qui découlent de la convention collective, et que des possibilités seront créées pour mettre à l'essai des conventions collectives très complexes au-delà de PCH.
- Compte tenu du niveau de complexité lié aux conventions collectives et aux dispositions, on demande quelles initiatives ont été mises en œuvre pour simplifier certaines conventions. En ce qui a trait aux travaux menés en matière de transformation des activités, on indique que l'équipe examine les habitudes qui relèvent de son contrôle et qui ne nécessitent pas de modifications législatives. La nuance relative aux conventions collectives sera prise en considération, et il sera possible d'accroître l'efficacité au niveau des processus en soi.
- Quand les conventions collectives (*p. ex. celle visant les interprètes*) seront-elles intégrées au projet? On répond que la priorité actuelle est d'examiner les conventions collectives au sein de PCH et que d'ici deux ans et demi, on élargira la portée des projets pilotes pour évaluer les complexités.
- On rassure fermement les membres quant à la protection des renseignements et de la vie privée, compte tenu de la prévalence du piratage informatique. On confirme que la protection des données est intégrée au processus d'approvisionnement, même pendant la phase exploratoire, et qu'un livrable précis lié à la protection des renseignements a été élaboré. Dans le cadre de la phase expérimentale de

conception, l'objectif est d'examiner les questions liées à l'évaluation des facteurs relatifs à la vie privée et à la gestion des données.

- Un membre s'enquiert de la stabilisation du système Phénix et demande si le nouveau système sera normalisé pour l'ensemble des ministères. On répond que l'équipe envisagera éventuellement une automatisation complète à l'échelle du gouvernement, bien que certains ministères puissent suivre leur propre processus.

On encourage les membres du CEN à continuer de s'intéresser à l'initiative ProGen RH et paye afin d'assurer la meilleure expérience utilisateur possible, car la gestion du changement nécessitera une pleine participation. Le président est désigné comme personne-ressource auprès des ministères qui souhaiteront participer aux essais pilotes.

Mesure de suivi : J. Courty demandera la présentation dans les deux langues officielles.

7. Rapports

7.1 Rapport du président : une disposition de rattrapage est intégrée au protocole d'entente relatif aux dommages causés par le système Phénix, et l'étape de signature est presque terminée. L'entente avec l'AFPC s'élève à 2500 \$. Une prime à la signature de 400 \$ a déjà été versée pour nos membres; cependant, la prime était de 500 \$ pour l'AFPC. Tous les membres devraient donc s'attendre à recevoir un montant supplémentaire de 100 \$. L'AFPC a également reçu 1 000 \$ pour la mise en œuvre tardive des conventions collectives de 2014, Nos membres recevront également ce montant. En ce qui concerne le montant de 1500 \$ que l'AFPC a obtenu, ce montant se compare au 5 jours de congé annuelle que nos membres ont déjà reçu. Il est précisé que les membres dont les cinq jours de congé annuel valent moins de 1 500 \$ peuvent prévoir un montant supplémentaire pour atteindre l'équivalent des 1 500 \$ reçus par l'AFPC. Les responsables des ministères détermineront le rythme auquel les fonds seront versés.

- La réunion du conseil régional a eu lieu virtuellement le mois dernier et s'est bien déroulée.
- CCSP et SEA : une réunion de la direction syndicale a eu lieu récemment avec le Syndicat des employés de l'ACEP (SEA), et s'est bien déroulée. La principale question qui a découlé de la réunion concernait la nécessité d'effectuer un examen de la classification des membres du personnel.
- Les responsables de la SST (santé et sécurité au travail) se réuniront lundi pour discuter de la réintégration des lieux de travail. Une enquête auprès du personnel fondée sur les commentaires du comité sur les locaux à bureaux sera élaborée, puis examinée par le SEA.
- On mènera une enquête auprès des membres pour déterminer les possibilités de formation privilégiées sur lesquels on mettra l'accent.

- La semaine dernière, le président a eu une rencontre avec le chef de l'opposition officielle, M. Erin O'Toole; la question des interprètes qui ne portent pas de casque d'écoute a alors été soulevée. Ils ont également abordé la nécessité de faire confiance aux membres pour fournir des conseils politiques et mettre en œuvre les décisions, la nécessité de consultations sur les questions, car les membres peuvent offrir une valeur ajoutée, ainsi que la relance économique du Canada.
- En ce qui concerne les congés 699, il a été suggéré de demander au président de rédiger un message à l'intention des membres afin de les rassurer sur l'utilisation actuelle des congés en réponse à un article de presse récent décrivant de manière incorrecte l'utilisation de ces congés. De plus, il a été rappelé que si les congés de maladie sont épuisés, les congés du code 699 peuvent être utilisés à la discrétion du gestionnaire.

Mesure de suivi : le président se penchera sur la rédaction un message en conséquence.

7.2 Rapport du directeur exécutif : le rapport est reporté à la réunion de mars.

7.3 Rapport de la directrice, politiques et négociations : Le Conseil du Trésor et l'ACEP ont convenu de mettre en suspens les griefs de politique relatifs au code 699 pour le moment, pendant que l'on tente de régler les griefs individuels. Il a été convenu de permettre d'abord aux ministères de mener le processus interne d'audition des griefs. Si le processus est jugé infructueux, les griefs de principe seront mis en suspens.

Une organisation basée en Afrique reproduit le site Web de l'ACEP et utilise un nom de domaine semblable pour perpétuer une arnaque axée sur la sollicitation de demandeurs d'emploi et sur la vente de visas et de permis de travail frauduleux. L'Association travaille avec un conseiller juridique et l'organe directeur international compétent en ce qui concerne ces contrevenants afin d'obtenir les demandes et les documents nécessaires pour récupérer le nom de domaine.

Jusqu'à maintenant, 14 personnes se sont portées volontaires pour siéger au CCR, tandis que 41 personnes ont posé leur candidature pour siéger au SRD. La date limite pour soumettre des candidatures est le 5 et le 15 mars respectivement, et une fois finalisée, la liste des candidats sera présentée au CEN pour approbation.

7.4 Rapport de la conseillère principale : le SCT a présenté la mise à jour suivante au sujet des appels aux deux semaines du CNM (*Conseil national mixte*) :

On a signalé 2 590 cas d'employés qui ont été déclarés positifs à la COVID-19; 680 de ces cas sont toujours actifs. On a déclaré 63 cas de refus de travailler; deux cas demeurent actifs. Depuis le début de la pandémie, 11 238 employés ont été touchés par des fermetures de bureaux; 7 410 employés sont toujours touchés par ces fermetures.

Les agents négociateurs et l'employeur ont atteint une impasse dans le cadre de leurs discussions. Un rapport final exposant les positions des deux parties est en cours de préparation à l'intention du Comité directeur du Programme de soutien et de mieux-être des employés, pour examen, et doit être validé par d'autres agents négociateurs. Le rapport sera ensuite présenté au président du Conseil du Trésor, le ministre Duclos, et à son équipe pour un examen final. À l'étape suivante, les agents négociateurs coordonneront une stratégie de communications pour expliquer aux membres la manière dont cette question sera traitée.

7.5 Rapport de la directrice des communications : le conseiller principal en plaidoyer et affaires publiques, Dina Epale, présente le rapport sur les communications, qui met l'accent sur les points saillants suivants pour le mois de février :

- En ce qui concerne le problème continu auquel sont confrontés les interprètes, à la suite de la rencontre avec Erin O'Toole, une question a été soumise à un député de l'opposition en vue d'un examen éventuel. En outre, un document écrit a été présenté au Comité permanent des langues officielles, qui entreprendra une étude portant sur les défis du service d'interprétation parlementaire dans le contexte de la pandémie de COVID-19.
- Une lettre et un formulaire de déclaration de témoin en matière de sécurité ont été envoyés au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre (PROC) relativement aux difficultés permanentes liées à la tenue de réunions virtuelles. En outre, l'ACEP a été citée au Parlement au sujet de l'avertissement lancé lors de son témoignage devant le PROC en mai 2020.
- Dans le cadre des activités soulignant le Mois de l'histoire des Noirs, la chef du Parti vert, Annamie Paul, a participé à une entrevue.
- Médias à la Chambre des communes : l'Association poursuit sa veille médiatique quotidienne pour surveiller les informations pertinentes et importantes pour les membres.
- Un compte rendu de la rencontre avec le chef de l'opposition officielle, Erin O'Toole, ainsi que des renseignements concernant les congés 699 ont été téléversés sur le site Web.
- Un modèle de rapport de l'ACEP a été élaboré à l'intention de l'équipe de recherche, et une veille médiatique thématique mensuelle a été réalisée à des fins internes. Le bulletin d'information mensuel vient d'être publié.

7.6 Rapport du directeur des finances : un excédent de 2,9 millions de dollars est prévu à la fin de l'exercice en cours. Le régime de retraite est complexe au sein du SEA, et O. Kahriz est le fiduciaire et administrateur désigné. Une vue d'ensemble de l'état actuel

du régime de retraite est présentée. Lorsque tous les fiduciaires seront en place, le plan à long terme pourra être élaboré et les ressources nécessaires rassemblées pour que l'on puisse progresser.

En ce qui concerne les technologies de l'information (TI), le personnel de gestion a reçu, cette semaine, une version de démonstration du portail Microsoft Dynamics destinée aux membres qui, dans l'ensemble, a suscité des commentaires favorables. En outre, on confirme que la solution en matière de TI offrira des options pour soumettre des candidatures dans le cadre du processus électoral.

Mesure de suivi : Le président et le directeur des finances s'entreprendront hors ligne lundi au sujet de la démo et des options relatives au soutien du processus électoral et feront un rapport au CEN lors de la prochaine réunion.

Il est également recommandé et convenu de tenir les réunions du Comité des finances le 15 de chaque mois.

7.7 Rapport sur les locaux à bureaux : on travaille actuellement avec le courtier externe pour élaborer un sondage, et le questionnaire destiné aux membres du personnel a été examiné et sera bientôt transmis au SEA.

7.8 Rapport sur le CTC : une réunion sera prévue prochainement pour discuter des prochaines étapes.

La séance du CEN est levée vers 16 h 09, HAE.

* * * * *

Le présent procès-verbal rend fidèlement compte de la réunion du Conseil exécutif national qui s'est tenue le 26 février 2021.

APPROUVÉ par :

Président du CEN

Date